Structure	Date & horaire	Lieu
Foyer Jean THIBIERGE	31/05/2025 à 14h00	Salle de réunions SAJ

Nom et qualité des participants

Représentants des usagers :
F. ADDA KALAFATE, C. FRANKOWSKI - *VdM*
C. PREVOST – *Mont-Hermé*
Francky GOMES - *SAJ*

Représentants des proches :
M. PRUVOST – *Père d'Evie*
M. DEMAY – *père de Evan*

Représentants des salariés :
C. THEILL – *Monitrice Educatrice*
I. BAIGNE - - *Monitrice Educatrice*
P. GOBRON – Educatrice Sportive

Représentant de la Direction :
S. BROCHETON - *Directeur Général*
V. CORDELETTE – *Cheffe de service éducatif*

Représentant de l'Association :
B. REKSA - *Administrateur*

Médecin coordinateur / Chef de service paramédical :
O. HAKI – *Chef de service paramédical*
Docteur HENNEBIQUE

Personne convoquée exceptionnellement :

Personnes excusées	L. DOLLE

Secrétaire de séance : C. GRAFFIN – Assistante de Direction

Ordre du jour

- ✓ Validation du dernier compte-rendu
- ✓ Point sur les vacances « séjours et transferts »
- ✓ Présentation des livrets d'accueil
- ✓ Evénements indésirables
- ✓ Plaintes et réclamations
- ✓ Travaux d'isolation acoustique
- ✓ Point sur les diverses commissions
- ✓ L'évaluation
- ✓ Questions diverses

Relevé de conclusions

Validation du dernier compte rendu

Aucune remarque sur le compte-rendu de la dernière rencontre.
Celui-ci est validé et va être transmis aux familles avec la facture du mois de mars 2025.

Points sur les vacances « séjours et transferts »

N'ayant pas pu être présente pour cette rencontre, Madame DOLLE nous fait savoir que 2 résidents partent 1 semaine en avril avec l'APAJH, 5 résidents vont partir en juillet et 10 au mois d'août, toujours avec l'APAJH. Les résidents nous font de bons retours avec cet organisme, ils reviennent majoritairement satisfaits de leurs vacances.
La campagne ANCV n'a pas encore débutée et pour le moment nous n'avons pas d'information sur les critères d'accessibilité pour 2025.
En plus des séjours vacances, le Foyer organise des transferts que les salariés organisent pour partir avec les résidents maximum 1 semaine. Un départ a déjà eu lieu, du 17 au 21 mars 2025, 3 résidents sont partis avec 3 salariés à Pralognan-la-Vanoise. Ce séjour au ski se fait tous les ans. Un deuxième est prévu du 26 au 28 mai 2025 pour 2 résidents accompagnés de 2 salariés à Amnéville. Un troisième projet est en cours sur les résidences du Mont-Hermé.

Présentation des livrets d'accueil

Les livrets d'accueil ont été refaits pour les 4 services « hébergement Murigny, Mont-Hermé, accueil de jour et semi-internat ». Une trame commune a été donnée aux établissements de l'Association. Ces quatre livrets ont été validés par le Conseil d'Administration de l'Association puis présentés aux membres du CVS qui n'y ont apporté aucune remarque. Les pictogrammes ont été appréciés.
Dans ce livret qui est remis à chaque nouveau résident/usager nous pouvons y trouver : les valeurs de l'Association, les coordonnées et l'accès au service, les missions de l'établissement, l'organisation d'une journée type, l'accompagnement, les instances d'expression et de participation, les droits et devoirs, le règlement financier et les contacts utiles.
Un règlement de fonctionnement et une charte de l'usager seront actualisés ultérieurement.

Evénements indésirables

En début d'année les familles ont reçu une note les informant qu'une boîte aux lettres « plaintes et réclamations » était installée à l'entrée de chaque service avec à côté, le document à remplir au besoin afin d'exposer le problème. Cette boite aux lettres n'a pas pour vocation à y mettre des dénonciations mais à exposer un problème pour faire en sorte que celui-ci ne se reproduise pas.
A ce jour, une plainte y a été déposée pour un problème d'hygiène corporelle d'une résidente ainsi qu'un souci de linge. Un accusé de réception de la plainte a été envoyée à la famille. Les équipes ont été revues et sensibilisées sur l'hygiène des résidents en général ainsi que sur les méthodes de transferts afin de ne pas abimer les vêtements. Concernant le circuit du linge, notre prestataire en a été informé, il lui a été demandé d'être plus vigilant lors du rangement du linge.

Travaux d'isolation acoustique

Depuis la fin des travaux de rénovation du foyer, nous rencontrions un problème de résonnance dans la grande salle dû à la hauteur du plafond. A la suite d'un diagnostic acoustique, il a été décidé d'installer des plafonniers acoustiques afin d'absorber le bruit. Ceux-ci ont été mis mi-février. Les résidents n'ont pas été dérangés par cette installation qui s'est faite rapidement sur

2 jours et sans bruit gênant. Nous en ressentons la différence, vous pourrez le constater lors de notre soirée de l'été.

Point sur les diverses commissions

- Comité des fêtes :

Monsieur DEMAY prend la parole pour faire un retour sur la fête de fin d'année, le service à table, la chanteuse et les divertissements ont été appréciés ainsi que les amuse-bouche mis sur les tables et le maquillage proposé. Il fait remarquer un manque de correction lors du discours de la Direction, familles et salariés discutaient en même temps. 2 résidents ont été déçus ne pas pouvoir lire leur poème. Il est demandé de mettre 2 tables rondes auxquelles seront attablés les résidents de Saint-Brice. Petit bémol, le coût du coca jugé trop élevé et il n'y en a pas eu assez, un peu de déception qu'il n'y ait pas eu le panier garni et retour mitigé pour la dégustation du thé. Les usagers ont réclamé le pound.
Concernant la galette des rois, il n'y a pas eu d'animation et peu de familles.
Il est demandé que ce temps festif commence plus tôt.
La soirée de l'été aura lieu le vendredi 20 juin 2025 avec comme thème « l'Art Déco », Dress Code année 30.

- Commission restauration :

Cette commission se réunit une fois par trimestre, y participe 1 résident par service, l'économe, 1 salarié par service, le médecin, le chef de cuisine, le chef de secteur et la diététicienne. Lors de la dernière rencontre du 10 février 2025, il a été remarqué une nette amélioration de l'équilibrage alimentaire mais certaines journées restent jugées trop riches. Il est suggéré de réduire les desserts sucrés le soir. Les résidents expriment également le souhait de voir davantage de légumes verts proposés. Il est demandé de mettre la vinaigrette à part et non dans le plat et également de séparer les gâteaux secs qui accompagnent un dessert. Une attention particulière est demandée concernant l'état des fruits qui sont parfois trop mûrs.
Les animations sont très appréciées, notamment les événements à thèmes tels que le Tex-Mex, le nouvel an chinois ou la Saint-Nicolas.

- Comité éthique :

Réservé aux salariés et animé par la psychologue, ce comité analyse les pratiques pour les améliorer. Les salariés exposent des situations, partage leur sentiment et propose des solutions pour remédier à certaines situations délicates.

Questions diverses

Les ralentisseurs installés sur le parking sont jugés trop hauts, les résidents se sentent trop basculés quand ils sont dans un véhicule. Nous n'avons pas de solution pour le moment.
Les résidents souhaitent pouvoir accéder à l'extérieur depuis leur chambre, ils demandent si du bitume peut être mis devant leur porte fenêtre. Nous allons étudier le coût de ce type d'aménagement.
Il est demandé la possibilité d'installer une boîte aux lettres à chaque entrée de chambre. Cette demande est en cours de réflexion.

Monsieur BROCHETON informe les membres du CVS des résultats de l'évaluation de l'HAS qui a eu lieu du 14 au 17 janvier. Cette évaluation a demandé beaucoup de travail de la part des salariés. Nous avons de bons résultats dans l'ensemble. 16.60/20 pour le SAJ et 18.50/20 pour l'hébergement « Saint-Brice, Murigny et semi-internat confondus ». Nous avons même obtenu une étoile pour un projet avec une journaliste en lien avec la citoyenneté proposé à Saint-Brice.

Il est annoncé l'arrivée de la nouvelle direction, Madame Michèle LATU prendra ses fonctions de Directrice du Foyer et ses services prochainement.

Prochaine rencontre le lundi 2juin 2025

La Président,
Fatima ADDA KALAFATE